

**MATHILDE P.**

**Responsable de collecte et de traitement  
Archives de Paris (Paris)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

Mes missions principales sont l'évaluation, la sélection, la collecte et le traitement d'archives présentant un intérêt juridique ou historique à long terme, produites par les différents services de la ville de Paris (direction des affaires culturelles, musées, établissements scolaires, services techniques...) ou les services déconcentrés de l'État sur le territoire parisien (direction régionale des affaires culturelles, tribunaux, prisons...).

- L'évaluation et la sélection se font le plus souvent sur place (dans les services producteurs), ce qui me conduit à être très présente sur le terrain.
- Le traitement se fait aux Archives de Paris : classement, conditionnement, description des documents, rédaction d'instruments de recherches normalisés, avec introduction historique, etc.
- J'exerce également des fonctions de conseil en archivage, dans les services ou en animant des formations : formations sur la réglementation des Archives en France, accompagnement des services lors de la création d'un local archives, d'un déménagement, etc.

Mes missions secondaires sont principalement liées à la communication des documents au public : orientation des lecteurs/chercheurs en salle de lecture (présidence de salle) et réponses aux recherches qui arrivent par courrier ou mail (sur des domaines spécifiques, notamment la justice).

**COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?**

J'ai passé, fin 2011, le concours de chargé.e d'études documentaires organisé par la ville de Paris (équivalent au concours de chargé.e d'études documentaires du ministère de la Culture / attaché.e de conservation de la fonction publique territoriale)

**Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?**

Le Master m'a apporté une très bonne connaissance du réseau institutionnel/acteurs culturels en France, de solides notions sur la réglementation spécifique, et, plus globalement, un bon niveau de culture générale dans le domaine culturel, très utile au moment du concours. Toutes ces connaissances ont réellement facilité ma prise de poste. En revanche, le métier d'archiviste étant assez technique et l'archivistique étant une matière à part entière, j'ai appris mon métier en l'exerçant.

A obtenu un M2 Cultures et sociétés - Valorisation des patrimoines et politiques culturelles territoriales [P] au terme de l'année 2009\_2010  
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr